

Serge Sibony

# Handbook d'enchainements harmoniques

*V5 - Volume III*





## Introduction

Ce document a pour objectif d'être un outil d'aide à la composition, à l'arrangement et à la re-harmonisation. Il ne s'agit que d'une aide, aucune méthode ne pouvant se substituer à l'oreille exercée du Musicien.

Toutefois, la complexité de certains enchaînements harmoniques (Giant Steps par exemple) montre combien un petit coup de pouce nous serait utile et que, face à un univers harmonique extrêmement riche, il reste une éternité de découvertes.

Ce Handbook est basé sur un principe premier lié à 8 règles syntaxiques simples inspirées des théories de F. Pachet et M.J. Steedman (voir le chapitre sur les références) et qui assemblées permettent de retrouver les enchaînements classiques de substitution (II V I) et bien d'autres encore.

Le chapitre suivant présente les 8 règles syntaxiques de base et les règles d'assemblage suivis de principes plus généraux sur le chromatisme descendant, les règles d'atonalité commune et les équivalences harmoniques ; Ce chapitre est suivi d'un exemple d'application de ce handbook, d'un exemple de reharmonisation de sweet georgia brown puis de la liste des enchaînements triés par couple d'accords de base dans l'enchaînement de substitution. Le dernier chapitre liste les références qui ont été utilisées pour construire ce document.

Mais n'oubliez pas que tout cela n'est rien sans la Musique et qu'avant tout « Il faut que cela sonne !! »

Pour finir cette introduction, j'aimerais remercier très chaleureusement l'ensemble des professeurs de l'EDIM sans lesquels ce handbook n'aurait jamais vu le jour et en particulier Mônica, Eric, Andrew et Daniel, mes Maîtres en Harmonie. Je tiens également à remercier Michel Ferhadian, un des mes lecteurs pour ses commentaires précieux en particulier l'ajout des sus4, 9 et 13 dans les arrangements ainsi que l'idée de l'équivalence par la quinte.

Serge



## Évolution par rapport à la version antérieure

Ce document est une évolution de la version 4 qu'il complète.

Les 8 règles harmoniques sont démontrées puis remplacées par la règle du chromatisme descendant, les règles d'atonalité et les équivalences harmoniques. De plus une nouvelle équivalence harmonique est prise en compte : l'équivalence par la quinte.

Le chromatisme descendant à la tierce à été complété par celui ascendant à la tierce. La tierce majeure ou mineure est choisie en fonction de la tonalité du chromatisme.

Ce choix est lié au fait que l'ensemble des règles harmoniques sont démontrables uniquement avec la règle du chromatisme descendant.

De plus, contrairement à la version antérieure du document, les enchaînements sont complets, c'est-à-dire qu'ils sont cohérents du premier accord au dernier.

Par exemple, auparavant, la règle de la préparation par le mixolydien d'un accord majeur ne prenait pas en compte le type d'accord situé avant l'accord majeur et pouvait dans certain cas ajouter un accord 7 incompatible avec ce premier accord. Les enchaînements proposés sont maintenant globalement cohérents car basés sur les règles du chromatisme descendant, et ce sur la globalité de l'enchaînement.

Un chapitre complémentaire est ajouté à la version précédente, chapitre qui décrit plus en détail les notions utilisées dans l'ouvrage : mixolydien, tritons...

Un autre chapitre est ajouté avec un certain nombre d'exemples d'utilisation du handbook pour reharmoniser un standard ou pour composer.

De plus, afin de faciliter le travail de reharmonisation de premier niveau, une nouvelle liste d'enchaînement a été ajoutée dans le volume I

(partie appelée miniheh) listant tout les couples d'accords simples (M,7,-7) de toute tonalité et avec un nombre limité d'enchaînements.

On trouvera ensuite dans le volume II, de façon plus classique, la liste plus exhaustive d'harmonisation de couple d'accords, le premier étant systématiquement calé sur la fondamentale C.

L'objectif est d'avoir un outil rapide d'utilisation pour la majorité des cas et dans le cas où les choix de la première liste ne serait pas suffisant, de passer au deuxième volume avec une série de transpositions.

## Un Handbook en cinq volumes

Cet ouvrage fait parti d'un jeu de 5 volumes qui forment, chacun avec un objectif propre, une aide à la composition et à l'arrangement. Il a pour objectif de permettre d'ouvrir les champs des possibilités harmoniques de vos compositions et d'être un outil de création, comme je l'utilise moi même et comme je le présente plus loin dans cet ouvrage. L'ouvrage est donc composé de 5 volumes autonomes avec un objectif particulier pour chacun d'entre eux :

Le **volume I** présente les principes généraux : 8 règles harmoniques, principe du demi-ton descendant, ainsi qu'une liste de couples d'accords de type classique (M, m7, 7) pour laquelle des enchaînements sont proposés en substitution.

Le **volume II** contient la liste exhaustive de couples d'accord pour tout type, mais pour éviter que l'ouvrage soit de taille inutilisable, le couple part toujours d'un C. Des outils de transposition et de re-transposition des accords sont fournis.

Le **volume III** montre comment les accords sont liés les uns aux autres par le principe de chromatisme descendant et propose une série de listes de couples d'accords et une écriture respectant leur relation harmonique : une première liste contient tout les couples d'accords mais avec nombre réduit de type (M, m7, 7) et un départ en C, une série d'autres listes avec plus de type d'accord mais toujours avec un démarrage en C. Des transpositions seront donc nécessaires pour pouvoir utiliser ces listes de ce volume du handbook.

Le **volume IV** propose des couples d'accords plus restreint que dans le volume III car il limite les enchainements à ceux respectant strictement la règle du chromatisme descendant, d'où un faible nombre d'accords constitutifs des enchaînements mais toujours avec le guide ton amélioré du volume III.

Un **volume V** d'exemples. Ce volume présente quelques exemples de grilles à harmoniser et propose une démarche applicative sur la base des 4 volumes précédents.



## Convention de notations

Nous utiliserons, dans ce handbook, la notation américaine plus succincte :

La A  
Si B  
Do C  
Ré D  
Mi E  
Fa F  
Sol G

B) Les accords sont codifiés comme suit :

- 1 – Nom de la fondamentale.
- 2 – m si mineur.
- 3 – M septième naturelle, 7 septième mineure.
- 4 – nom du degré altéré dans l'ordre.

Les degrés sont notés comme suit :

(par exemple dans la gamme de C majeure)

|   |   |   |    |   |    |   |
|---|---|---|----|---|----|---|
| C | D | E | F  | G | A  | B |
| 1 |   | 3 |    | 5 |    | 7 |
|   | 9 |   | 11 |   | 13 |   |

Par exemple, un do mineur septième mineure et six diminuée sera noté :  
C m 7 13b.

Toutefois, pour les accords dont la quinte est remplacée par la six, le terme 6 est utilisé. C 6, le G de la quinte est remplacé par un A.



## Rappel de vaccination

Ce chapitre a pour but de clarifier certains points et termes utilisés dans le handbook.

Les accords sont des agglomérats verticaux (c'est-à-dire simultanés) de notes qui sont traditionnellement issues d'un sous groupe de notes appelé « gamme ».

Les gammes les plus classiques sont les gammes majeures et mineures.

Les notes constitutives de la gamme majeure en C (Do) sont :

C D E F G A B c'est-à-dire les notes blanches du clavier.

Ces notes portent un nom spécifique :

la première (C ici) : la fondamentale notée F

la deuxième (D ici) : la seconde notée 9 (2+7)

la troisième (E ici) : la tierce notée 3

la quatrième (F ici) : la quarte notée 11 (4+7)

la cinquième (G ici) : la quinte notée 5

la sixième (A ici) : la sixte notée 13 (6+7)

la septième (B ici) : la septième notée 7

Les secondes, quarts et sixtes sont des indirectes dans la constitution des accords majeurs ce qui explique pourquoi leur numérotation est décalée de 7.

Les accords sont traditionnellement constitués de tierces constitutives (les triades) :

par exemple l'accord de C dans la gamme majeure est constitué de C E G et B.

les 4 tierces qui se suivent de la gamme.

Cet accord est appelé un accord majeur et il est associé au premier mode (qui provient de la musique ancienne ecclésiastique), ce mode est appelé

mode 1 ou ionien car il s'agit de l'accord de C qui est la première note de la gamme ou mode Ionien.

Si on débute la construction de l'accord sur D, mais toujours sur la base des notes de la gamme majeure de C, on obtient :

D F A C : un accord de Ré mineur septième associé au mode 2 ou mode Dorien.

Si on continue comme cela on obtient, toujours sur la base de la gamme majeure.

| Numéro du mode | Nom        | Type Accord              |
|----------------|------------|--------------------------|
| 1 I            | Ionien     | M ou maj ou $\Delta$     |
| 2 II           | Dorien     | -7 ou min7               |
| 3 III          | Phrygien   | -7 9b 13b ou min7 9b 13b |
| 4 IV           | Lydien     | M7 ou maj7 ou $\Delta$ 7 |
| 5 V            | Mixolydien | 7                        |
| 6 VI           | Aeolien    | -7 13b ou min7 13b       |
| 7 VII          | Locrien    | (demi diminué)           |

L'intérêt des modes est qu'ils portent toujours le même numéro (I à VII) ou nom quelque soit la fondamentale utilisée pour la gamme. Par exemple l'accord de E sur la gamme majeur de D est un accord dorien et donc un E-7.

Il est possible d'avoir la même démarche avec toute autre gamme. toutefois, la tradition est de restreindre les règles harmoniques sur les gammes majeures et mineures. On notera que ce choix est un peu restrictif surtout dans le cadre du jazz moderne où des gammes plus exotiques (gammes blues, bebop, accords en quartes) sont constamment utilisées, toutefois, la diversité des types d'accord disponibles ne serait-ce qu'avec la gamme majeure ou mineure explique que les règles harmoniques soient limitées à ces gammes ; gammes qui ayant une origine naturelle (la suite des quintes) sont donc relativement légitimes pour porter l'harmonie.

Les notes de la gamme mineure « naturelle » en C (Do) sont :

C D Eb F G A Bb.

Toutefois, le jazz utilise plus volontiers la gamme mineure mélodique ascendante (ou gamme mineure jazz) :

C D Eb F G A B.

plus proche de la gamme majeure.

De même qu'en mode majeur, on obtient 7 modes d'accord sur cette gamme mineure mélodique :

| <b>Numéro du mode</b> | <b>Nom</b>       | <b>Type Accord</b>   |
|-----------------------|------------------|----------------------|
| 1 I                   | Ionien           | M ou maj ou $\Delta$ |
| 2 II                  | Dorien b2        | -7 ou min7 b2        |
| 3 IIIb                | Lydien augmenté  | Maj #5               |
| 4 IV                  | Lydien dominante | Maj 7 #4             |
| 5 V                   | Mixolydien b6    | Maj 7 b6             |
| 6 VI                  | Locrien #2       | o 9                  |
| 7 VII                 | Altéré           | alt                  |

On notera que beaucoup d'accords classiques en maj7 sont substitués par des lydiens dominantes (avec un #4)



## Les accords par quarte

Plus loin dans le document, vous noterez que les notes fondamentales qui caractérisent un accord sont la fondamentale et sa quinte, suivi par la tierce et sa septième qui donne la « couleur » de l'accord. Or beaucoup de musiciens apprécient une approche harmonique différente de celle des accords par tierce trop prédictifs et lui préfère les accords par quarte :

C F B en lieu et place de C E G B ou C Eb G B.

On notera que la couleur majeure ou mineur disparaît et que la quinte naturelle de la fondamentale n'est plus jouée.

La difficulté de ces accords réside dans l'utilisation du F dans un accord majeur ionien alors que cette note est celle qui résonne le moins bien dans l'accord (du fait de sa quinte naturelle le B trop proche de la fondamentale) ce qui, associé à la disparition de la couleur mineure ou majeure, donne à ces accords un caractère flou et instable.

toutefois, dans cet ouvrage, ces accords sont simplement considérés comme des accords altérés : (des sus4 ou sus47) et entrent donc naturellement dans la logique harmonique du chromatisme descendant qui fonde les enchaînements listés.



## Les règles syntaxiques

8 règles syntaxiques de base sont utilisées ici sont :

### 1) La copie

$X Y \rightarrow X Y Y$

Tout accord peut être dupliqué

Exemple :  $Dm G7 CM \rightarrow Dm Dm G7 CM$

### 2) Substitution au Triton

Pour un accord maj 7 et si en fin d'enchaînement ou si suivi de la quarte.

$X^7 \rightarrow V^{b7}$

Exemple :

$Dm G7 CM \rightarrow Dm Db7 CM$

### 3) Préparation par le Dorien

Pour un accord maj 7 (considéré comme un accord V mixolydien), ajout à gauche du II Dorien de l'accord.

$V7 \rightarrow IIm7 V7$

Exemple :

$C7 G7 \rightarrow C7 Dm7 G7$

### 4) Préparation par le mixolydien

Pour un accord majeur (considéré comme un accord I ionien), ajout à gauche du V mixolydien de l'accord.

$I \rightarrow V^7 I$

Exemple :

$C7 F7 \rightarrow G7 C7 F7$

Ou plus classiquement.

Dm7 CM -> Dm7 G7 CM

### 5) Préparation par l'éolien majeur

Pour un accord mineur 7 (considéré comme un accord II dorien), ajout à gauche du VI 7 de l'accord.

II<sup>m7</sup> -> VI<sup>7</sup> II<sup>m7</sup>

Exemple :

Dm7 G7 -> A7 Dm7 G7

### 6) Destruction à gauche

Il est toujours possible d'omettre un accord dans un enchaînement, il devient implicite.

X Y -> Y

Exemple :

Dm7 G7 CM -> Dm7 CM

### 7) Ajout à droite d'une quarte de même type

Tout accord peut être suivi de sa quarte avec la même altération :

X -> X IVX

Exemple :

C7 -> C7 F7

Ou

Dm7 -> Dm7 Gm7

### 8) Ajout à droite d'une quinte de même type

Tout accord peut être suivi de sa quinte avec la même altération :

X -> X VIX

Exemple :

C7 -> C7 G7

Ou

Dm7 -> Dm7 Am7

C'est deux dernières règles sont dites atonales car imposent systématiquement un changement de tonalité, ce qui n'est pas forcément le cas des 6 premières règles, car même le triton résout sur une quarte de la tonalité de base.